GEMENG
WÄISWAMPECH

Avis au public

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Weiswampach porte à la connaissance du public qu'il a l'intention de vendre la parcelle n°57/8152, section C de Weiswampach, lieu-dit « Om Leempuddel », place, au propriétaire de la parcelle avoisinante à la suite de sa requête du 28 octobre 2024.

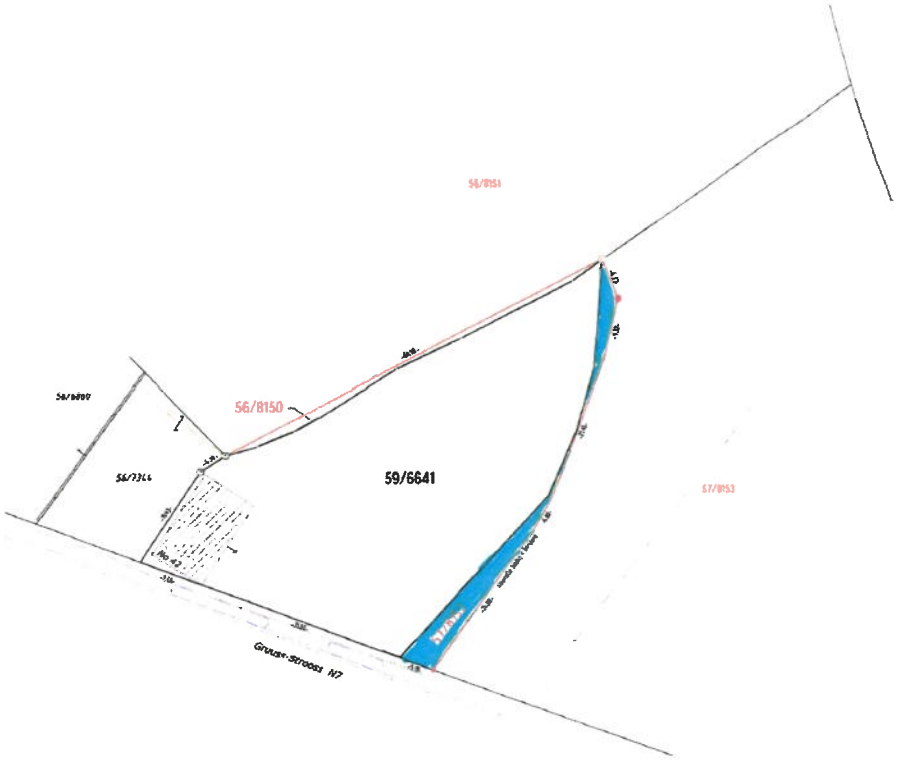

La délibération du conseil communal est précédée de la présente information publiée et affichée pendant 15 jours, à partir du 26 septembre 2025, dans la commune aux endroits usités, conformément à l'article 28 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

Les observations et objections à formuler doivent être présentées par écrit au collège des bourgmestre et échevins sous peine de forclusion.

Weiswampach, le 26 septembre 2025.
Le collège des bourgmestre et échevins.

ADMINISTRATION COMMUNALE WEISWAMPACH

Administration Communale de Weiswampach **www.weiswampach.lu**
Om Leempuddel • L-9991 Weiswampach • T : (+352) 97 80 75-20 • secretariat@weiswampach.lu